

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SARL 2S DECORATION		Néant ☐ *		
				Exercice N clos le				
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		31 112 212 13		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	
	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	215		214	
		Services *			217		218	
					93 129			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
	Production immobilisée *						224	
	Subventions d'exploitations reçues						226	
Autres produits						230	2	
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	93 130	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises) *						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	28 334
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	36 952
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)		243				244	720
	Rémunérations du personnel *						250	12 813
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	15 139
	Dotations aux amortissements *						254	293
	dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI						255	
	Dotations aux provisions						256	
	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
		Total des charges d'exploitation (II)				264	94 251	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(1 120)	
Produits financiers (III)		280				294	503	
Charges financières (V)						294		
Produits exceptionnels (IV)						290	6 504	
{	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	164	
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	732	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	3 985	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		3 985	314	
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324	732		
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	164		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU – TE (44 octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexies A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quinquies)	138				
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	BUD (44 sexdecies)	992						
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		350
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)				655		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)				643		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)				645		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)				647		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)				648		
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641		
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2		352	4 881	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2		370	4 881	372		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		2S DECORATION										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		48 RUE DES LYS 91540 MENNECY											
SIRET		7 5 1 8 6 9 4 0 5 0 0 0 2 5											
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2							
								Exercice N clos le					
								31 12 2023					
ACTIF								Brut		Amortissements – Provisions		Net	
								1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012							
		Autres *		014		016							
	Immobilisations corporelles *		028	8 218	030	7 779	439						
	Immobilisations financières * (1)		040	101	042		101						
	Total I (5)		044	8 319	048	7 779	540						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052							
		Marchandises *		060		062							
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066								
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	100 214	070		100 214					
		Autres * (3)		072	3 007	074		3 007					
	Valeurs mobilières de placement		080		082								
	Disponibilités		084	8 937	086		8 937						
	Charges constatées d'avance *		092		094								
Total II		096	112 159	098		112 159							
Total général (I + II)				110	120 478	112	7 779	112 699					
PASSIF								Exercice N		NET			
								1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *						120	10 000					
	Écarts de réévaluation						124						
	Réserve légale						126	1 000					
	Réserves réglementées *						130						
	Autres réserves		(	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *			131		)	132			
	Report à nouveau						134	30 935					
	Résultat de l'exercice						136	3 985					
	Subventions d'investissement						137						
	Provisions réglementées						140						
	Total I						142	45 919					
Provisions pour risques et charges						Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156	30 190					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *						166	4 720					
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)				169	15 276	)	172	25 974				
	Comptes courants d'associés						173						
	Autres dettes						175	5 896					
	Produits constatés d'avance						174						
	Total III						176	66 780					
Total général (I + II + III)								180	112 699				
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182				
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs		199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

2S DECORATION

48 RUE DES LYS

91540 MENNECY

RCS EVRY 751 869 405

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'A.G.O. ANNUELLE DU **15 JUILLET 2024**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE QUINZE JUILLET A DIX HEURES

Les associés de la SARL **2S DECORATION** se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation de la gérance.

Seuls associés de la société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales émises par la société.

L'assemblée, présidée par MR ZOUTEN SAMI, est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer

ORDRE DU JOUR :

- lecture du rapport de gestion établi par la gérance
- approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 et quitus à la gérance
- affectation du résultat de l'exercice
- lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'art. 50 de la loi du 24/07/1966
- questions diverses

Le président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'art. 50 de la loi du 24/07/1966, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION :

L'AGO approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/12/2023. En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31/12/2023.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'AGO approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 3 985,00 €, décide de l'affecter

« Report à Nouveau » 3 985.00 €

TROISIEME RESOLUTION :

L'AGO, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'art. 50 de la loi du 24/07/1966 et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'AGO donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

TOUTES CES RESOLUTIONS SONT ADOPTEES À L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

2S DECORATION
48 RUE DES LYS
91540 MENNECY
RCS EVRY 751 869 405

RAPPORT DE GESTION
DE LA GERANCE A L'A.G.O ANNUELLE
DU 15 JUILLET 2024

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31/12/2023, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels du dit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

CHIFFRE D'AFFAIRES – RESULTAT

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2023, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 93 129,00 €

Avec un bénéfice de 3 985,00 €

AFFECTATION

Nous vous proposons de bien vouloir décider d'affecter le bénéfice de l'exercice aux comptes

« Report à Nouveau » 3 985.00 €

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

La gérance



2S DECORATION
48 RUE DES LYS
91540 MENNECY
RCS EVRY 751 869 405

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE A L'A.G.O ANNUELLE
DU 15 JUILLET 2024

En application de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, nous portons à votre connaissance qu'aucune convention visée aux dits articles n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

En application de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

Nous vous précisons qu'aucune convention visée à cet article n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

La gérance

